vres. A 3 h. 33 et à 3 h. 40, on extrait encore deux cadavres du cercueil d'acier.

Le corps du commandant Prat est parmi ces derniers.

Calais, 4 h. 20. — On vient de retirer encore quatre cadavres du « Pluviôse », ce qui porte à dix le total des corps retirés dimanche après-midi.

La Catastrophe de Villepreux

NOUVEAUX DÉTAILS

La Collision. - Les trains en flammes

18 Morts - Nombreux blessés

Le train 477 express de Granville était parti de Paris-Invalides. Le train omnibus 467 se rendait à Dreux et, par suite d'un accident de machine, était en panne et stationnait en gare de Villepreux-Clayes.

Les voyageurs de ce train étaient descendus sur le quai de la station. Sans cette circonstance la catastrophe eût été épouvantable. Elle a été terrible, puisqu'on compte une vingtaine de morts et une soixantaine de blessés. Presque toutes ces victimes sont des voyageurs du train tamponneur.

Lancé dans une courbe déclive, à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure, l'express de Granville broya les wagons du train de Dreux et s'enchevêtra dans une masse énorme de bois brisé, de fers tordus, de débris de toutes sortes.

Presqu'aussitôt de la foule angoissée et affolée s'éleva un long cri d'horreur. Des débris fumants jaillit une colonne de flammes. Le train était en feu. La certitude de ne pouvoir secourir les malheureux enfermés dans les wagons ou ensevelis sous les décombres paralyse toutes les volontés et immobilise tous les efforts dans la prostration du désespoir.

Les scènes d'épouvante se multiplient au milieu des plaintes, des gémissements, des cris des victimes qui brûlent. On voit des hommes, des femmes s'arracher à leur prison de flammes et venir s'abattre, fumants, sur le ciment du quai. Un homme dont les vêtements flambent part à toutes jambes, saute une haie et disparaît dans les champs. Hagard et pitoyable, un voyageur court à travers les voies et répète douloureusement : « Toute ma famille est là-dessous !... Oh ! c'est horrible ! c'est horrible ! »

Un prêtre, l'abbé Henri Bignon, missionnaire apostolique à Passais-la-Conception (Orne), se multiplia auprès de chaque blessé et donna l'absolution aux mourants.

Des médecins qui se trouvent parmi les voyageurs, des infirmiers, des soldats apportent leur secours. Mais l'œuvre de destruction et de mort étend ses ravages et la chaleur qui se dégage du foyer est si forte que les sauveteurs sont contraints de s'éloigner, impuissants et désespérés.

Les victimes. - Les secours

On ignore encore le nombre exact des victimes. Ce n'est qu'après la constatation des absences et à l'aide des déclarations que feront les familles que l'on sera exactement fixé.

Dimanche matin, à huit heures, on déclarait à la préfecture de Versailles que le chiffre des morts atteint 18.

Toute la nuit on a travaillé à l'extraction des corps. Les pompiers de Versailles arrivés à Villepreux attaquèrent vigoureusement le foyer de l'incendie et, après trois heures d'efforts, ils purent dégager les premiers cadavres. La plupart étaient horriblement mutilés et carbonisés. On ne put les retirer que par morceaux des débris du train. Dimanche matin, vers sept heures, on a retiré quatre troncs qui étaient écrasés sous le tender du train tamponneur.

Les cadavres sont placés dans la salle d'attente de la gare, où seules sont admises à les reconnaître les personnes qui peuvent prouver d'une manière certaine qu'elles avaient un parent ou un ami dans l'un des trains.

Des parents des personnes qui se trouvaient dans un des deux trains sont arrivés dans la nuit et dimanche matin, des scènes déchirantes se sont produites.

18 morts

Voici quelle était, à 11 heures du matin, la liste des morts enregistrée à la gare de Versailles-Chantiers et transmise au ministère des travaux publics :

Mlle Dubreuil, de Montluçon, domestique chez M. et Mme Cœuret ;

M. Worms de Romilly et son petit garçon, 27, rue d'Astorg. L'enfant a succombé avant son père ;

M. Gangois, coiffeur, 162, boulevard Haussmann ;

Une jeune femme qu'on croit être la fille de M. Gangois ;

Une femme d'une cinquantaine d'années, non identifiée ;

Mme Desvaux, belle-mère de notre confrère M. Longuet, qui accompagnait son petit-fils, grièvement blessé.

Huit troncs carbonisés pour lesquels toute identification paraît bien difficile.

Deux des blessés transportés dans la nuit à l'hôpital civil de Versailles ont succombé dans la matinée aux suites de leurs graves blessures.

Ce sont : M. Leblond, demeurant à La Queue-les-Yvelines, et M. Lebeures, 41, rue Mademoiselle, à Paris.

M. Maurice, qui a perdu sa femme dans l'accident, a pu reconnaître dans une main portant une alliance celle de sa femme.

M. Maurice et sa fille ont demandé que l'alliance, que l'on n'a pas pu retirer du doigt, soit coupée par un bijoutier ; on y verra inscrite la date suivante : « 19 décembre 1874 ».

LES BLESSÉS

D'autre part, on a communiqué au ministère des travaux publics une première liste des blessés comprenant les noms suivants :

Le soldat Larger, de la 5e compagnie de remonte ;

M. Kermorec, officier d'administration, et Mme Kermorec, demeurant à Paris, 34, rue Cler ;

Mme Jung, femme d'un employé de la Préfecture, et son fils, contusions et blessures ;

M. Georges Leblond, de La-Queue-les-Yvelines, état inquiétant ;

M. Laguerre, commis d'enregistrement à Puteaux, rue de l'Oasis ;

M. Leroubland, 41, rue Mademoiselle, à Paris, fracture du crâne, état inquiétant ;

Le petit Karl Longuet, âgé de 6 ans, fils de notre confrère Jean Longuet, de l'« Humanité », 29, rue Boulard, à Paris, fracture des deux jambes.

Six autres blessés plus légèrement ont pu regagner Paris dans la soirée, après un premier pansement.

Parmi les blessés se trouve une dame Boutineau, de Villepreux, qui, accompagnée de son petit-fils, allait traverser le passage à niveau au moment de l'accident. La pauvre femme a été projetée en l'air et a été grièvement blessée à la tête.

Son petit-fils a été également blessé.

SUR LES LIEUX DE LA CATASTROPHE

Aux premières lueurs du jour, les cent ouvriers qui travaillent, les gendarmes et les pompiers sont arrivés péniblement à déblayer une partie de la voie près du tender et de la locomotive.

Sur les voies de garage se trouvent deux wagons du train tamponneur ; leurs panneaux enfoncés, leurs tampons tordus attestent la violence du choc. Non loin de là gît par terre un immense châssis que surmontent encore quelques débris fumants : c'est tout ce qui reste du wagon-restaurant, qui, au moment de la catastrophe, était plein de voyageurs.

Partout le sol est jonché de lambeaux informes, de rails tordus, de planches, de traverses, de roues calcinées. Une poussière aveuglante se dégage de ce fouillis, et une épouvantable odeur de roussi prend à la gorge.

Le lugubre travail de la découverte des corps se poursuit au milieu d'un silence impressionnant. Les pompiers continuent à éteindre les charbons tout autour de la machine. Quand ce résultat est obtenu, des soldats du dépôt de remonte de Saint-Cyr, qui, avec un dévouement admirable, remplissent le rôle d'infirmiers, ramassent des débris avec une pelle et les déposent sur un drap étendu à terre. C'est un horrible mélange de boue noirâtre, d'os calcinés, de lambeaux de vêtements, de débris de corsets. Ces lamentables épaves sont portées dans la salle d'attente de la gare, transformée en dépôt mortuaire, et où reposent 13 cadavres, ou, du moins, ce qui reste de ces cadavres.

Les formalités de l'identification seront fort longues ; elles seront rendues particulièrement délicates par suite de la carbonisation presque complète qui a défiguré tous les corps.

M. MILLERAND A VILLEPREUX

Les fils électriques de Villepreux ayant été rapidement fondus par l'incendie des wagons, et, dans la confusion d'un pareil moment, personne n'ayant songé à courir à une autre station pour annoncer la catastrophe, la nouvelle de celle-ci n'est parvenue au ministère des travaux publics qu'à 8 heures du soir. M. Parsil, directeur du cabinet de M. Millerand, venait précisément de quitter le ministère le dernier. Ce fut donc par la préfecture de Seine-et-Oise que M. Millerand, qui habite Versailles, fut informé de la catastrophe, du reste, très tardivement, lui aussi.

Accompagné du chef de son secrétariat, M. Levaillier, qui réside également à Versailles, il se rendit en toute hâte à Villepreux, dans son automobile.

LES TRAINS LAITIERS ARRÊTÉS

Par suite de la catastrophe, une grande partie des quartiers de Paris s'est trouvée, dimanche matin, privée de lait ; de très nombreux trains « laitiers » sont restés en souffrance, la circulation se trouvant complètement interrompue sur les deux voies.

LA CIRCULATION RÉTABLIE

Le ministre des travaux publics a reçu avis que la circulation des trains était rétablie à Villepreux-les-Clayes, dimanche après-midi, vers 2 heures et demie.

L'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Importantes constatations

M. Fabre de Parrel, procureur de la République, est revenu dimanche à onze heures, avec M. Rosenfeld, juge d'instruction ; ils se sont réunis aussitôt avec le préfet et le secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise ; MM. Ferdinand Dreyfus, sénateur, et Clémentel, député, qui sont sur les lieux de l'accident, assistaient à l'entretien.

Le procureur de la République a fait saisir et placer sous scellés l'appareil enregistreur de vitesse de la locomotive. On a constaté qu'il enregistrait *une vitesse de 102 kilomètres à l'heure.*

Il a fait télégraphier aussitôt à Argentan pour que le chauffeur et le mécanicien du train tamponneur, qui sont dans cette ville, viennent immédiatement se mettre à sa disposition.

Le procureur de la République et le préfet ont ensuite procédé à l'identification définitive des cadavres ; ils ont été aussitôt mis dans des cercueils, qui ont été réquisitionnés à Versailles.

La responsabilité du mécanicien Leduc paraît être établie d'une façon définitive et absolue. La catastrophe s'est produite alors que la voie était régulièrement couverte par le disque avancé. Sans tenir compte de ce signal, la locomotive arriva à toute vitesse sur le train en stationnement. Le choc a été tellement violent que chacune des voitures a été projetée d'un côté différent.

Leduc a été interrogé avant son départ par l'inspecteur général. Il a déclaré qu'au moment où il avait aperçu le train stationné, il n'en était plus qu'à 100 mètres.

C'est au même instant qu'il a vu que la voie était fermée et aperçut les gestes que les voyageurs lui faisaient.

S'il a franchi les signaux fermés, c'est qu'il était occupé à arranger le niveau d'eau de sa machine qui fonctionnait mal.

***

D'après des renseignements recueillis à une source autorisée par un rédacteur d'une agence d'informations, il résulte que le mécanicien Leduc, qui conduisait l'express tamponneur, était un employé de sang-froid, très sérieux et fort bien noté par ses chefs.

Il était attaché au dépôt d'Argentan.

Leduc était arrivé samedi à la gare des Invalides par un express qu'il avait conduit arrivant à 3 h. 17 à Paris. Il était ensuite reparti par le train 477.

Avant l'heure du départ il avait procédé minutieusement aux essais des freins et visité les organes de la machine, conformément aux règlements en vigueur.

Ces dispositions indiquent que le mécanicien avait bien tout son sang-froid.

En cours de route, les signaux ont été bien observés par lui, ainsi que le prouve le livre du train, qui n'a pas été brûlé dans la catastrophe, comme on l'avait annoncé. Ce document porte les mentions suivantes :

« Versailles (gare), 2 minutes perdues en gare ».

« Entre Versailles et Saint-Cyr, deux minutes perdues, signal avancé fermé, cause inconnue ».

Il résulte indubitablement de ces notes que les signaux ont toujours été observés par Leduc jusqu'au moment de la catastrophe.

Mandat d'amener lancé contre le mécanicien du train tamponneur.

Le ministère des Travaux Publics nous communique dans la soirée la note suivante :

« Leduc, le mécanicien du train tamponneur, a disparu. Comme on le présume responsable de l'accident, un mandat d'amener a été décerné contre lui. On le croit à Argentan. »

LES ENTRAVÉES

La mode est toujours le reflet d'une époque. En France, surtout, le costume traduit les mœurs, les aspirations, les goûts d'une génération. Il n'y a point là de paradoxe ; et, sans comparer les extrêmes, par exemple les atours sévères d'une châtelaine du XIII siècle aux légères tuniques des femmes du Directoire, il faut bien convenir que la toilette féminine est un symptôme des tendances du moment, quelque chose comme un baromètre de l'atmosphère morale.

A en juger par les excentricités actuelles, le baromètre baisse. Ne parlons pas des chapeaux. Un instant d'espoir nous était venu d'en voir réduire l'ampleur. L'illusion fut brève. Le format s'est bien modifié, mais le volume n'a fait que croître et il ne semble pas, hélas ! que l'élargissement des chapeaux soit nécessité par celui des cervelles.

Mais la coiffure n'est rien en comparaison du reste. La prodigalité d'en haut est compensée par l'économie d'en bas. Les malheureuses Françaises de 1910 sont emprisonnées dans des robes tellement étroites que l'on a l'impression d'assister dans les rues à une course en sacs. Une dame a failli être écrasée l'autre jour, rue de Rivoli, à Paris, faute de pouvoir allonger le pas ; une autre a manqué de se noyer dans un ruisseau devenu pour elle infranchissable.

Lisez dans un journal high life le récit du chroniqueur des élégances. Il s'agit du Derby de Chantilly contrarié par le mauvais temps :

« Je sais de beaux yeux rougis, dès le matin, à la pensée de ne pouvoir se parer de certaines adorables robes de linon neigeux, d'arrangement très neuf, avec cette large étole de broderie sur toile, rayant le devant de la robe très courte et « entravée » vers le bas sans exagération, juste assez pour garder à la silhouette cette amusante allure de mousmé qui répond aujourd'hui à notre idéal d'esthétique. »

« Entravée » ! C'est bien cela. Et voilà une expression bien plus exacte encore que ne se l'imaginent les couturiers.

La femme qui est faite pour toutes les générosités, tous les enthousiasmes, tous les dévouements, est entravée par le scepticisme contemporain. Elle se désintéresse, par l'effet de l'ambiance, de tout ce qui constitue le sérieux de la vie.

Elle n'est pas mauvaise, pas corrompue, la femme de notre temps et de notre pays; mais elle est entravée. Où est la vieille conception qu'on se faisait autrefois des devoirs d'épouse et de mère ?

Il s'agit bien de cela, avec l'automobile, le sport, les réceptions.

Une mousmée ! vous dit le chroniqueur mondain, la femme d'aujourd'hui doit prendre l'allure d'une mousmée. Et, de fait, elle ne la prend que trop cette allure-là.

On dit quelquefois, pour mieux rendre tout ce qu'a d'imprévu, d'inouï, le progrès moderne : « Si nos ancêtres revenaient ! » Si nos grand-mères revenaient, elles seraient moins suffoquées peut-être par les aéroplanes que par le costume de leurs petites-filles, les « entravées » d'aujourd'hui.

La Fête de N.-D. de Lourdes

A IWUY

« J'ai soixante et quatorze ans, me disait hier un bon paysan d'Iwuy, et jamais je n'ai vu une si belle procession. »

C'était, en effet, très beau ! La décoration des rues, le cortège, la foule, le soleil : il faudrait tout détailler et tout louer.

Le long parcours que devait suivre à travers le village le cortège de Notre-Dame et du Saint-Sacrement était marqué d'un bout à l'autre de fraîches guirlandes soutenues par des mâts ornés de drapeaux et de bannières ; à chaque rue des couleurs différentes réjouissaient les regards.

Quel travail et quelle patience il a fallu pour agencer et confectionner cette magnifique décoration ! Le zèle pour la gloire de Dieu et l'amour pour Notre-Dame de Lourdes peuvent seuls inspirer et opérer de pareilles merveilles.

De toutes les communes voisines on était venu les admirer : des groupes nombreux prenaient part au cortège. Les gymnastes, les sociétés de jeunesse catholique, les congrégations d'enfants de Marie précédaient la statue de Notre-Dame, qu'entouraient les délégations des infirmières et des Brancardiers du Nord.

« Ad Jesum per Mariam ! » A Jésus par Marie ! Le cortège de la Sainte Vierge était suivi de celui du T. S. Sacrement, formé des porteurs de flambeaux, de la musique municipale, des Comités paroissiaux, des chantres et du clergé.

Dans la propriété de M. Delloye, maire de la commune, s'élevait un grandiose reposoir orné de tentures rouges, de lumières et de fleurs.

Devant l'ostensoir qui rayonnait sous l'éclat du soleil, la foule immense se massa, encadrée par le long défilé des groupes de la procession, et la voix du prédicateur, M. l'abbé Pouliat, rappela les grands enseignements de Lourdes, les merveilles multipliées par Dieu à notre époque pour ranimer la foi, la piété et la charité dans les cœurs qui trop souvent en oublient les devoirs.

Solennellement la bénédiction de Dieu descendit sur ces milliers de chrétiens agenouillés, puis au chant du « Credo » et du « Magnificat », la procession reprit le chemin de l'église.

Nous avons vécu un jour de Lourdes, disaient les anciens pèlerins. Qu'est-ce donc que Lourdes, se demandaient ceux qui n'y sont pas allés, si de pareilles scènes n'en sont que le reflet.

Honneur à la population d'Iwuy, dirons-nous avec M. le chanoine Prévost, le zélé directeur du train Blanc-Bleu qui présidait cette magnifique cérémonie, honneur à Iwuy, à son curé, aux âmes dévouées et généreuses qui ont voulu faire et qui ont si parfaitement réussi à faire de cette fête de Lourdes un triomphe pour Jésus-Christ et pour sa divine Mère.

V. P.

Election sénatoriale de la Côte-d'Or

LA TROISIÈME VESTE !

Voici les résultats de l'élection sénatoriale qui a eu lieu dimanche en remplacement de M. Henri Ricord, décédé :

Inscrits : 1.014. — Votants : 1.008

Bulletin blanc : 1

MM. Dr Chauveau, r. de g.	552	ELU
Général André, rép. soc.	450	
Divers	5	

La dernière élection sénatoriale à laquelle il a été procédé dans la Côte-d'Or a eu lieu le 16 janvier 1910, pour remplacer M. Piot, décédé. A cette date, M. Messner, député radical, avait été élu au second tour par 509 voix contre 494 au général André, déjà candidat.

Chronique Sportive

Expériences d'Aviation

A RONCHIN

Le Nord-Aviation reprenait, hier, la série de ses vols estivaux. Dès 4 h. du matin, l'appareil était paré et le moteur ronflait. Jusqu'à 9 heures, ce fut une suite d'élégantes envolées d'un bout à l'autre du champ de manœuvre. Comme pilotes : MM. D. Scrive, Mignot, Yautier, Gandillot prirent successivement place dans le planeur pliant. Les trois derniers de ces Messieurs faisaient leur apprentissage et leur progrès furent si rapides qu'au bout de quelques reprises ils purent exécuter des vols de 80 à 200 mètres à des hauteurs variant de 5 à 10 mètres.

Le Comité du Nord-Aviation avait l'intention d'essayer pendant cette partie un appareil nouveau type aéroplane. Un contre-temps fâcheux a empêché la sortie de cet appareil qui a été remise à une date ultérieure.

Par la matinée ensoleillée de ce dimanche de juin, le retour à travers la ville du planeur replié sur son treuil automobile, a été fort remarqué des promeneurs.

Le sport du planeur, tel qu'on le pratique à Lille, est des plus intéressant. Nous rappelons que les membres du Nord-Aviation reçoivent gratuitement de leurs anciens les conseils et l'apprentissage que comporte ce genre d'exercice. Pour tous renseignements, s'adresser rue de la Plaine, 17 ou rue des Buisses, 13, à Lille.

La Traversée de Lille

A LA NAGE

Hochepied couvre les cinq kilomètres en 1 h. 10 m. 11 s.

Jamais les berges de la Deûle ne furent envahies par une foule aussi ardente, aussi passionnée, que celle qui s'y pressait dimanche pour voir se disputer l'épreuve organisée par le Club professionnel des Nageurs Lillois.

De la porte d'Eau au pont de l'Abbaye de Loos, c'était un véritable flot humain qui allait et venait, attendait les nageurs, les suivait, revenait à leur rencontre pour les suivre encore, leur crier des encouragements, calculer les chances de l'un et de l'autre. On dirait vraiment que la nage a beaucoup de partisans à Lille.

A 5 heures de l'après-midi, quatorze concurrents, tous coiffés d'un bonnet rouge numéroté, s'alignaient au pont de l'Abbaye et d'un seul bond, au coup de pistolet, plongeaient dans l'onde noirâtre.

Les nageurs marchèrent de conserve pendant environ deux cents mètres, puis bientôt l'on vit se détacher du groupe et prendre franchement la tête Sézille de Mazancourt, Victor Hochepied, Marcel Imbert, Jules Verbecke.

Parmi eux on remarquait tout particulièrement Hochepied qui pratiquait la nage anglaise, l'over arm stroke, peu usitée chez nous et assurément moins gracieuse que la nage française.

De distance en distance, les entraîneurs couverts de bonnets noirs se détachaient de la berge et s'élançaient dans l'eau pour escorter et encourager les concurrents.

Deux barques voguaient à proximité, prêtes à secourir les nageurs victimes de crampes ou de défaillances.

Successivement les concurrents passèrent au pont de Sequedin (1 k. 600), au pont du Canteleu (3 k. 100), au pont Tournant du Vélodrome (3 k. 700), à la porte d'Eau (4 k. 500).

A 6 h. 05, un coup de clairon retentissait, annonçant l'arrivée au but du premier nageur. C'était Victor Hochepied. Le nageur fonçait dans l'eau boueuse, huileuse, remplie de paille et d'herbes, sa figure disparaissait dans l'eau, et de sa tête l'on n'apercevait que la coiffe rouge qui ressemblait ainsi à un casque de scaphandrier.

De temps à autre, pour se reposer, Hochepied se redressait, humait l'air, jetait un regard à ses concurrents et nageait à la mode française.

Sur la berge la foule fiévreuse se pressait, se bousculait, discutait âprement les chances des concurrents.

Soudain un coup de feu déchirait l'air. Hochepied venait de toucher la corde garnie de fanions tendue au point terminus. Il avait couvert le parcours en 1 h. 10 minutes 11 secondes. De vigoureux bravos saluèrent sa victoire.

Six nageurs seulement arrivèrent au but après Hochepied. Ce furent : 2e, Jules Verbecke, de Lille, en 1 h. 10 m. 46 s. ; 3e, Marcel Sézille de Mazancourt, en 1 h. 11 m. 8 s. ; 4e, Degerny, en 1 h. 25 m. 8 secondes ; 5e, Imbert, de Lille, en 1 h. 27 minutes 30 s. ; 6e, Pierre Leenknegt, en 1 h. 39 m. 40 s. ; 7e, Pierre Hennion, de Tourcoing, en 1 h. 41 m. 55 s.

Dès leur sortie de l'eau, des commissaires revêtaient les nageurs de chaudes couvertures de laine et les faisaient soigneusement masser.

Nous avons pu voir quelques-uns des sept sportsmen qui ont couvert sans défaillance les cinq kilomètres du parcours de l'épreuve. Tous se sont plaints amèrement de la « saleté » de la Deûle qui n'est certes pas propice à la nage. Outre les émanations fétides qu'ils eurent à respirer, ils eurent encore maintes fois les narines obstruées par la paille et des herbes visqueuses qui flottaient à la surface de l'eau.

Néanmoins les vainqueurs sont contents et ne demandent qu'à recommencer...

Circuit de Tourcoing

La course de 100 kilomètres, organisée par la Ligue Vélocipédique Tourquennoise, par le grand nombre des cyclistes concurrents et l'intérêt qu'elle présenta sur tout le trajet, a obtenu un vif succès. La lutte pour les premières places a été acharnée. Voici le classement pour les indépendants et les amateurs qui se partageront les 2000 francs de prix en objets divers :

Indépendants. — Départ à 2 h. 40. Ordre d'arrivée : 1. Goethals, de Calais, en 3 h. 19; 2. Bosschaert, de Tourcoing, à 10 centimètres; 3. Pascal Pollet, de Roubaix; 4. Henri Morel; 5. Lejour, de Croix; 6. Nevejans, de Tourcoing; 7. Kallaert, de Lille; 8. Devroe, de Tourcoing; 9. Plogaerts; 10. Robitaillie; 11. Ledoux.

Amateurs. — Départ à 2 h. 20. Ordre d'arrivée : 1. Delplanque, de Tourcoing, en 3 h. 11; 2. Wastyn Jules, de Lauwe, en 3 h. 13; 3. Béhague, d'Herseaux, en 3 h. 13'15"; 4. Deplechin Maurice, en 3 h. 20; 5. Urbain Chombart, en 3 h. 20'30"; 6. Waeles René, de Mouscron, en 3 h. 22; 7. Vanrobays, d'Hollebecke, en 3 h. 23; 8. Prévost, de Wattrelos; 9. Schoun, de Mouscron; 10. Selosse Henri, de Mouscron; 11. Charles Bertrand; 12. Paul Consseemen; 13. Benoit Squelin; 14. Henri Consseement; 15. Paul Pauwels; 16. Albert Tien; 17. Pierre Holvoet; 18. Georges Delbecque; 19. Vandekerckhove; 20. Daniel Hennion; 21. Delmotte; 22. Leclercq; 23. Edmond Duriez.

— A l'occasion de cette course, la Fanfare du Nord-Touriste s'est fait entendre sur la Grande-Place.

Courses de Tourcoing

Favorisées par un temps splendide, les Courses de Tourcoing ont obtenu un grand succès.

Au pesage nous avons remarqué MM. Tiernynck, président du Club Hippique de Roubaix; Duvillier, président du Cercle des officiers; les commandants Lardinois et Benoit, du 6e chasseurs à cheval; Augammarre, du 127e d'infanterie et les capitaines Carron et Platarez, du 127e actuellement en détachement à Roubaix.

Voici quels ont été les résultats :

1re Course. — **Prix de Roncq** (au trot monté ou attelé). 3000 mètres. 400 francs. — Dix inscrits; 9 partants.

1er, Galitzin, à M. P. Choquet; 2e, Vol au Vent, à M. Léon Catelle; 3e, Violette, à M. Louis Ghesquière; 4e, Golette, à M. O. Liévin.

Au deuxième tour, Bichette menait et semblait devoir gagner, mais une des roues de l'araignée se brisa et le cheval dut être arrêté.

2e Course. — **Prix de Linselles** (steeple chase militaire; 2e série). 3000 mètres. — 28 inscrits, 6 partants.

1er, Vénus VI, à M. de Malherbes, lieut. au 14e dragons; 2e, Souletine, à M. de Masses, lieut. au 8e hussards, à une encolure; 3e, Batilde, à M. Touttée, lieut. au 3e huss., à 3 longueurs.

3e Course. — **Prix de la Croix-Rouge militaire** (Cross Country militaire, 1re catégorie officiers). 5000 mètres. — 8 inscrits, 8 partants.

1er Chopine, à M. Guillemette, lieut. au 14e dragons; 2e, Dorée, à M. de Bellegarde, lieut. au 12e drag..

4e Course. — **Prix du Conseil général** (au trot monté ou attelé). 3000 mètres. — 11 inscrits, 9 partants.

1er, Gaillard, à M. Charles Cardon; 2e, Fusil, à M. O. Caroulle; 3e, Grognard, à M. A. de Wazières.

5e Course. — **Prix du Blanc-Seau** (Cross Country militaire, 2e catégorie officiers). 5000 mètres. — 11 inscrits, 8 partants.

1er, Baronne III, à M. Berode, lieut. au 6e huss.; 2e, Rip, à M. Legrand, sous-lieut. au 21e drag., à 2 longueurs; 3e, Fanfaron, ex-fanfan, à M. Pelège, lieut. au 15e chass., à 2 longueurs.

6e Course. — **Prix des Tribunes** (au trot monté ou attelé-mixte, à réclamer). 3000 mètres. — 18 inscrits, 14 partants.

1er, Fétiche, à M. Thierry de Cabanes; 2e, Gauloise, à M. A. de Wazières; 3e, Cancale,

---

— Je m'en occupe, répondit doucement l'abbé Pascal.

— Je ne vous ai pas fait demander, allez-vous-en ! vociféra le condamné ; vous avez votre devoir à remplir près de ceux qui vous appellent ; moi, je ne crois à rien !

— Peut-être ne vous a-t-on rien appris.

— Si, à voler !

— Infortuné ! dit l'aumônier, et s'approchant plus près du misérable :

Quoi ! jamais une mère...

— Je ne l'ai pas connue...

— Qui vous éleva ?

— Des bateleurs ! c'est une drôle d'histoire que la mienne..., l'enfant abandonné du pont du Gard ne pouvait autrement finir ! Il y en a qui sont nés pour la dèche et la corde !

— Eh bien, voulez-vous me raconter votre vie ?

— Oui, dit brusquement le forçat..., je ne me confesse pas, comprenez-le bien, mais je prouve à l'abbé Pascal que ma destinée était de venir ici...

Polichinelle raconta ce que nous venons de dire. Quand il eut fini, il se tourna vers le prêtre dont la tête était ensevelie dans ses deux mains.

— Je vous fais horreur, n'est-ce pas ?

L'abbé Pascal leva son front pâle et regarda le condamné..., des larmes ruisselaient sur son visage.

— Vous pleurez ! s'écria Polichinelle, vous pleurez sur moi, sur mes crimes !

— Sur vos malheurs, mon fils !

Le condamné se tut un moment, ses membres étaient agités d'un tressaillement convulsif.

— Pourquoi me témoignez-vous de la pitié ?

— Parce que je vous aime, mon ami.

— C'est impossible ! vous ne devez aimer que les honnêtes gens.

— Je dois aimer tous ceux qui souffrent.

— Je ne comprends pas cela, dit le forçat ; ce n'est point par intérêt que vous vivez au milieu des galériens ?

— J'étais riche selon le monde, mon ami ; avec cette fortune j'ai fait construire de vastes ateliers et des chambres nombreuses, afin que ceux d'entre vos compagnons qui voudront revenir à la vertu, trouvent un asile, du travail et des bons conseils. C'est là que j'irai mourir..., quand mes forces épuisées ne me permettront plus de vous évangéliser, je me retirerai au milieu de ces pauvres gens, et mes dernières paroles les consoleront encore.

— C'est beau ce que vous faites là, dit le condamné ; mais toute vertu mérite récompense, tout crime son châtiment ; moi, j'aurai la tête tranchée pour avoir donné un coup de couteau à Pésas, et vous...

— Moi, je verrai pendant l'Éternité Celui qui descendit parmi les hommes, se fit pauvre, devint proscrit et mourut dans d'horribles douleurs.

— Vous croyez cela, monsieur l'abbé.

— Mon ami, j'en donne ma vie pour preuve. Avant la venue du Christ, il n'y avait sur la terre que quelques heureux : ces hommes opulents se faisaient servir par une race nombreuse, vouée aux travaux de la brute ; les maîtres avaient le droit, tant ces esclaves étaient leur propriété absolue, de les jeter dans les viviers pour engraisser leurs murènes. Nul n'élevait la voix en faveur des malheureux ; sans patrie et sans famille, ils étaient destinés, dès la naissance, à la captivité, à la torture, à la mort. Le Christ parut. Pauvre, obscur pendant son adolescence, il prêcha, durant trois années, l'égalité des hommes devant Dieu, et mourut sur une croix du supplice des esclaves... Ceux qui crurent en lui professèrent la même doctrine ; des apôtres aux disciples des disciples jusqu'à nous, la morale évangélique s'est conservée pure de toute atteinte, et nous venons vous dire ce qu'il vous dirait lui-même, s'il redescendait parmi nous : **Venez à moi, vous tous qui êtes surchargés, car je vous soulagerai !** Votre fardeau est lourd, mon ami. Une enfance abandonnée, des métiers abrutissants, une jeunesse écoulée dans une maison correctionnelle ; des fautes entraînant d'autres fautes... Enfin le sang versé ! ... C'est horrible ! Mais si l'homme frémit en moi, vous ne trouverez dans mon cœur de prêtre qu'une indulgence sans limite ! Vous avez volé, n'importe, vous êtes mon frère ! Vous avez tué, vous êtes mon frère encore ! Vous n'attendez plus rien du monde, vos complices eux-mêmes seraient impuissants à vous secourir ; ce cachot ne s'ouvre que sur la cour de l'exécution... Votre horizon est borné par le couteau de la guillotine ! Voilà ce que crie le présent !

Mais moi, armé du souverain pouvoir d'un Dieu qui m'a dit : Pardonne jusqu'à **septante fois sept fois** ! moi qui représente ici sa miséricorde infinie, je vous répète... Agenouillez-vous, priez, repentez-vous. Et pour un soupir, un mot, une larme, je vous ouvre le ciel ; je vous donne les joies sans fin de l'éternité bienheureuse !

En achevant ces mots, l'abbé Pascal entourait de ses bras le misérable immobile, sa tête vénérable touchait le front rasé en signe d'infamie, sa voix suppliait, son âme se fondait dans le brasier d'une charité sublime, elle pénétra, elle amollit, elle bouleversa et changea l'âme du forçat...

— Qui êtes-vous, oh ! qui êtes-vous, pour me tenir un pareil langage, pour me presser les mains, pour me baigner de vos larmes, pour prendre sur vous ma douleur et me laisser l'espérance ?

— Je suis prêtre ! répondit l'abbé Pascal, et je remplis mon mandat.

— Mon Père, demanda Polichinelle, ne m'accusera-t-on pas de lâcheté ?

— Non, mon ami, et quand les plus endurcis de vos camarades railleraient votre repentir, ne pouvez-vous offrir à Dieu cette humiliation expiatoire ?

Le galérien recommença le récit de sa vie, non plus, comme la première fois, pour accuser la société, maudire ses juges et ses camarades, mais pour se reconnaître coupable et se frapper la poitrine.

L'abbé Pascal était maintenant obligé de modérer sa douleur et son repentir ; il avait triomphé d'une des natures les plus rebelles qu'eût rencontrées sa patience.

Il trouvait au fond de son cœur des encouragements sublimes, des cris admirables. Il défendait le malheureux contre la crainte du jugement suprême....

Et dans le cachot sans clarté, sur le sol humide, entre le condamné qu'attendait le bourreau et le prêtre au visage austère, ascétique, se passait une scène tellement grande et tellement au-dessus des choses de ce monde que les anges, témoins indicibles de cette régénération, pourraient seuls la décrire.

VI

La famille de Pemzek

Abandonnons un moment la sombre enceinte du bagne, et à travers un dédale de rues pénétrons dans la ruelle qu'habite la famille de Pemzek, le tailleur de pierres.

Tina, la jeune mère, une ombre au front, file une quenouille de chanvre en agitant du pied le berceau du dernier de ses enfants. Le pain acheté avec le produit de la collecte des compagnons a soutenu pendant quelques jours les malheureux ; maintenant la huche est vide : la misère et la famine rentrent dans cette demeure, dont le chemin n'est connu de personne. Pour endormir son petit enfant qui pleure, Tina cherche une chanson dans sa mémoire, elle ne trouve que celle du laboureur si belle et si triste, et qui lui fit quitter les Montagnes-Noires pour le port de Brest :

« Ma fille, » dit la vieille et douce complainte, « quand tu passeras à ton doigt l'anneau d'argent, prends bien garde à qui tu le donneras »...

« Ma fille, quand tu choisiras un mari, « ne prends pas un soldat, car sa vie est « au roi ; ne prends pas un marin, car sa « vie est à la mer ; ne prends pas un la« boureur, car sa vie est à la fatigue et « au malheur. »

— Hélas ! pensa la femme Pemzek, la vie de l'ouvrier des villes est plus amère encore. Elle poursuivit :

« Le laboureur se lève avant que les pe« tits oiseaux soient éveillés dans les bois, « et il travaille d'arrache-pied jusqu'au « soir. Il se bat avec la terre sans paix ni « trêve, jusqu'à ce que ses membres soient « engourdis, et il laisse une goutte de « sueur féconde sur chaque brin d'herbe ! »

Tina pensait : Pemzek se lève à la pointe du jour ; le pic est plus rude à manier que le boyau, la houe ou la bêche ; il travaille sous le soleil ou la pluie, sans se reposer à l'ombre des grands chênes comme font les paysans. La poussière du granit lui brûle les yeux ; au lieu d'écouter chanter les oiseaux dans les buissons et dans les branches, il entend les refrains grossiers des hommes qui travaillent près de lui. Pemzek est le compagnon de labeur des forçats ! Son existence est plus misérable !

Elle commença le troisième couplet :

« Et chaque année il faut payer le fer« mage au maître, et si l'on est en retard « le maître envoie ses sergents. — De « la peine, qui sont à la porte, couverts « d'un drap blanc. — De l'argent ! de « l'argent ! Le laboureur baisse la tête, « et on le conduit en prison... »

(A suivre.)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE
TÉLÉPHONE 21-26

Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, Lille.
Le gérant : Ch. [illegible]